

## Audio conférence du 19 mai

Nous en sommes à 2 mois de confinement.  
Nous sommes en phase de reprise d'activité, il reste une centaine d'agents en ASA  
Les mesures d'aménagement se poursuivent.

Questions «unsa» :

Certains centres vont rouvrir le 25/05 or il n'y a toujours pas de plexi-glass. Est-il prévu d'en poser là où le public se rendra ?

Pour l'UNSA il est pas question d'ouvrir sans protections.

Quid de la pose de barrières à Lens ? (fournies par la municipalité) le BIL répond : pour bloquer l'escalier, le concierge (+ le gestionnaire de site) peut fixer les barrières au pied de l'escalier, aux rambardes. Le public sera contraint de prendre la rampe et ainsi éviter un attroupement devant la porte.

Le mouvement local : les postes de PCE, PCR, brigade sur Bruay et Arras (alors que les travaux ne sont pas faits) seront ils au mouvement ? *Pas plus de détail aujourd'hui, les travaux sur le nouveau réseau reprendront au niveau national vers la mi juin ; il n'y a donc pas de décision prise à ce jour....*

le mouvement local va être lancé, la note sera en ligne lundi

**ALOA sera en ligne le 2 juin**, clôture 10 jours après

Parution du mouvement local au 10 juillet au meilleur des cas.

Les mouvements nationaux sortiront aux dates prévues, dès demain certains seront en ligne.

### Campagne IR

L'activité e-contact est très soutenue

150162 déclaration (soit 20%) télédéclarées et intégrées dans ILIAD, à ce jour. On a reçu à peu près 25 000 déclaration « papier »

- accueil physique uniquement sur rendez vous, uniquement sur des cas sensibles ; dès lundi prochain.
- Du public se présente spontanément, il faut les refouler :
- possibilité d'embauche de vigiles
- accueil uniquement que lorsque le rv est fixé
- pièce d'identité obligatoire

certaines sites permettent de recevoir du public en toute sécurité

d'autres sites recevront debout

d'autres dans des bureaux aménagés

les agents guidant les usagers auront des masques ; fléchage au sol.

Remise d'un flyer aux usagers refoulés portant les modalités de contact des services

73 % des agents des SIP sont mobilisés , conforme à la moyenne nationale,

Il n'est pas exclu de de donner des rv pour les autres services

renfort de services civiques : pas de feu vert de l'administration centrale

recrutement d'auxiliaires : idem, pas de feu vert

plexi : St Pol, Bruay et Longuenesse sont équipés à ce jour, pour les autres sites nécessitant des aménagements : tant que le plexi-glass n'est pas délivré il n'y aura pas de réception, la direction gère la prise de rendez-vous.

pas de réception en box !

les trésoreries sans vitres seront équipées

les «ménages» sont prévus jusqu'au 11 juin

il y a du stock de désinfectant, les kits seront délivrés aux services

Lens et Calais : prestation de vigile dès lundi, possibilité d'intégrer d'autres sites par la suite.

Distribution d'imprimés : par courrier ou par vigile s'il y en a un

il sera envisagé d'installer des urnes à l'extérieur si cela peut se faire de manière sécurisée (pour le dépôt des déclarations)

Bons de secours : certains bénéficiaires seraient disposés à les percevoir par virement.

Réticence pour certains : pb bancaires ...

### Les congés ?

Pont (naturel) du 22 mai :

pas réponse en local, elle viendra du DG. Le DDFIP appliquera la décision du DG. (consigne de surseoir à toute disposition locale)

rappel : les ponts sont de la prérogative locale !

Application de l'ordonnance : diffusion demain de la note de la DG aux OS et aux chefs de service avant mise en ligne dès lundi prochain.

Ca ne sera pas une position bienveillante pour les agents du 62

cette semaine les agents n'étant pas en semaine complète sont considérés «en mission»

dès lundi prochain : badgeage, avec régularisation postérieure

anomalies acceptées : les agents en garde d'enfants ou avec contrainte de transport

Demain : diffusion des instructions aux chefs de service

CAP «télétravail» et entretien professionnel :

le télétravail : 1 agent n'a pas eu son ordinateur , devrait être régularisé

pas de date fixée..

pour les gens dits «vulnérables» , date envisagée de reprise : pas de précision, ré-évaluation fin de ce mois ci ou début juin , en fonction des décisions nationales, nous sommes dans l'incertitude.

Le médecin de prévention fera des préconisations (exemple : télétravail)

bénéficiaires de la carte Apetiz : frais de repas : la DDFIP ne veut pas laisser le choix aux agents entre percevoir le forfait ou le bénéfice de la carte Apetiz

toutes les OS ont rappelé les propos du DG qui laisse le choix aux agents (audio conférence avec le DG du 17 avril)